



REF.PPH

PPH ou étudiants 5HU - CDD 1 mois - Août 21

Caractéristiques du poste

Type de contrat : **CDD 1 mois, Immédiat**

Modalité : **Temps plein**

Pôle d'affectation : **MOPHA**

Lieu : **Pharmacie à Usage Interne**

 **POSTULER**

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade : Préparateur en Pharmacie / Préparateur en Pharmacie Hospitalière

Emploi : Préparateur en Pharmacie

Métier : Préparateur en Pharmacie Hospitalière

% Temps : 100

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le PPH est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : cadre de santé, assistant de chef de pôle et directeur des soins.

Il est placé sous l'autorité directe du cadre de santé de proximité qui est chargé de l'organisation du travail, du planning et de la logistique, et sous l'autorité fonctionnelle pharmaceutique du responsable de la PUI.

3. AFFECTATION

Pôle : MOPHA

Structure interne : Pharmacie

Unité d'affectation : Production Distribution

Unité fonctionnelle : 1466

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Cycle hebdomadaire : 38 heures 20 minutes

Amplitude horaire : de 8h00 à 18h

Repos fixes samedi, dimanche et jours fériés

Peut exceptionnellement être amené à travailler sur un repos lorsque l'activité du service le nécessite.

5. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le préparateur en pharmacie a délégation du pharmacien pour intervenir, à son niveau de qualification et de compétences, sur le circuit des produits pharmaceutiques dans le respect de l'arrêté du 6 Avril 2011

Il prépare, dispense, gère et participe à l'approvisionnement des médicaments et dispositifs médicaux.

Il dispense au guichet les traitements aux patients.

Il concourt aux opérations de stérilisation.

6. ACTIVITES PRINCIPALES

Préparation, dispensation, gestion et approvisionnement :

- dispensation des médicaments et dispositifs médicaux
- réalisation des préparations galéniques
- réalisation des opérations d'approvisionnement et de gestion
- suivi des stocks, participation aux inventaires
- participation aux opérations de stérilisation

Participation à la démarche qualité :

- élaboration, actualisation et mise à jour des documents qualité
- tenue des indicateurs d'activité et de qualité
- évaluation de la qualité des conditions de détention et de stockage en unité de soins

Travail en lien avec les unités de soins :

- Constitution et contrôle des dotations de produits pharmaceutiques dans les unités de soins, dans le respect des règles de détention et de conservation.
- Prise des commandes de renouvellement des dotations des services
- Visites régulières aux unités dont il est référent

Accueil, formation:

- Accueil et prise en charge des patients, usagers et agents dans son domaine d'activité

- Accueil, encadrement et accompagnement des nouveaux professionnels ou étudiants

7. ACTIVITES SPECIFIQUES

Participe aux différentes activités du service pharmacie :

- dispensation nominative journalière automatisée à partir d'un automate (EURAF)
- dé blistérisation en pots pour le réapprovisionnement de l'automate
- dé blistérisation des cp, 1/2 ou 1/4 de cp en complément de ceux faits précédemment
- dispensation nominative à partir des stockeurs rotatifs
- renouvellement des dotations des services selon la planification définie
- rétrocessions, dispensation des stupéfiants
- gestion des appels téléphoniques et demandes urgentes
- gestion des mallettes de détresse vitale
- gestion – approvisionnement
- préparations galéniques
- retours
- contrôle au départ et au retour de la charge de stérilisation, externalisée sur le CH de Desgenettes
- suivi des stocks, des péremptions, inventaires

Etre référent d'unités de soins, à savoir :

- Régler les problèmes récurrents avec ces unités
- Suivre en lien avec l'IDE référent(e) « pharmacie » la dotation du service (liste de produits, niveau de stock, conformité du rangement des médicaments, respect de la chaîne du froid, suivi des périmés)
- Etre à l'écoute du service et répondre aux demandes
- Transmettre au cadre de santé et au pharmacien référent du pôle dont dépend le service - les difficultés rencontrées – les résultats – les satisfactions – les critiques.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Savoir-faire

- Etre impliqué dans le bon fonctionnement du service et avoir la réponse adaptée aux services demandeurs
- Conseiller les patients, usagers, professionnels dans son domaine de compétences
- Savoir solliciter les bonnes personnes ressources en cas de besoin
- Savoir rendre compte de son activité, notamment au travers des fiches de traçabilité de l'activité, des difficultés et problèmes rencontrés
- Savoir faire des propositions d'améliorations, en particulier sur l'activité dont il est référent, et mettre en œuvre les axes d'amélioration validés par l'encadrement et les pharmaciens

- Etre polyvalence sur les différents postes
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène

8.2. Connaissances

Hygiène Hospitalière Connaissances opérationnelles

Gestion des flux et des stocks Connaissances opérationnelles

Pharmacie Connaissances approfondies

Bonnes pratiques de pharmacie hospitalière

Connaissances approfondies

Techniques de préparations pharmacologiques

Connaissances approfondies

Stérilisation Connaissances opérationnelles

Qualité et gestion des risques Connaissances opérationnelles

Fluides médicaux Connaissances générales

Traitement des déchets Connaissances générales

La connaissance des systèmes d'information Magh2, Copilote, Génois, Cortexte serait souhaitable.

8.3. Relations professionnelles

- Pharmaciens pour le contrôle technique et les informations pharmaceutiques indispensables à l'exercice des missions qui lui incombent
- Cadre de santé de la PUI pour l'organisation de l'activité et la gestion du temps de travail
- Personnel paramédical des services et patients pour la délivrance des produits pharmaceutiques
- Services logistiques et prestataires de service pour les activités de transport, approvisionnement, stérilisation, entretien...
- Agents administratifs de la PUI pour la gestion administrative et comptable de l'activité
- Département qualité pour la gestion des documents qualité, indicateurs d'activité et le traitement / suivi des

évènements indésirables

8.4. Expérience professionnelle

Une expérience de travail en PUI est souhaitable

Dans le cadre de sa politique handicap, le Centre Hospitalier LE VINATIER est ouvert à toute candidature de professionnel porteur de handicap.

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX